

Délégation d'une mission privative

Vous souhaitez confier une mission privative à votre gestionnaire de copropriété telle que la gestion d'un sinistre ou l'organisation de travaux de maintenance ? Pour cela, il vous suffit de compléter et nous renvoyer le présent formulaire.

Identité	Nom de la copropriété :
	Lot(s) concerné(s) :
	Propriétaire(s) :
	Occupant(s) : Téléphone :

Mission	Objet de la mission
	<input type="checkbox"/> Gestion d'un sinistre privatif (précisez) :
	<input type="checkbox"/> Maintenance d'équipements privés (précisez) :
	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :

Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Les prestations réalisées par Serenity dans le cadre de cette mission seront comptabilisées au taux horaires contractuel (voir convention de syndic en vigueur) et imputées dans mon compte individuel.
	<input checked="" type="checkbox"/> La présente convention est conditionnée à l'existence d'une convention de syndic liant la copropriété en objet à Serenity.
	<input checked="" type="checkbox"/> La présente mission est convenue pour un maximum de 3h. Si la mission devait excéder cette durée, le Syndic en informera le demandeur.



Signature	Fait à _____, le ____ / ____ / ____
	Signature : _____

Vous souhaitez plus d'informations sur le rôle du syndic, ses missions ou obligations ? Consultez librement notre module de Questions – réponses :

<https://serenity.frontkb.com/fr>

